

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 16 janvier 2019 de M. Amar Madani: «Bilan du marché de Noël?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Le marché de Noël qui s'est tenu durant le mois de décembre dernier a connu une grande affluence. Nombreux sont les Genevoises et les Genevois qui ont foulé les pavés de la promenade des Bastions, certains visiteurs sont même venus de loin. Cependant, les citoyens nous ont rapporté plusieurs constats: les prix élevés pour les consommateurs, notamment de la nourriture; le trop grand nombre de stands de nourriture, dont certains très éloignés des produits de notre terroir; pas assez de stands d'artisanat, qui sont l'essence même d'un marché de Noël.

Mes questions sont les suivantes:

- Peut-on avoir des réponses à ces interrogations?
- Peut-on connaître les circonstances dans lesquelles le choix de l'organisateur s'est tourné vers une entreprise qui n'est pas locale?
- Est-ce que cet organisateur vous a donné satisfaction?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Afin de désigner les organisateurs ou organisatrices du marché de Noël, un appel à projets a été lancé. Les trois postulant-e-s ayant remis un dossier de candidature ont été auditionné-e-s par un jury composé de plusieurs personnes représentant différents départements de la Ville:

- le département des constructions et de l'aménagement;
- le département de la culture et du sport;
- le département de l'environnement urbain et de la sécurité.

A la suite de cette présentation et après avoir évalué les différentes propositions, sur la base de nombreux critères dont:

- l'adéquation avec les valeurs prônées par la Ville de Genève;
- la cohabitation avec la Course de l'Escalade;
- l'esprit village de Noël;
- les expériences et les références;
- la solidité financière et un budget détaillé,

le jury a délibéré et établi, à l'unanimité, un classement des dossiers présentés, soumis au Conseil administratif pour décision, lequel a statué et désigné les

organisatrices du marché de Noël. A noter que ces deux personnes sont genevoises et qu'elles ont conclu un partenariat avec des Zurichois.

Le projet devant être autofinancé et la Ville ne versant aucune subvention pour cet événement, les organisatrices ont choisi librement les prestataires et les marchand-e-s présent-e-s, en ne disposant que d'un laps de temps restreint.

Par ailleurs, la Ville a facturé les taxes d'empiètement sur le domaine public et l'émolument à hauteur de 12 387,50 francs.

Des séances de bilan sont prévues avec les organisatrices et les différentes parties prenantes pour tirer les enseignements de cette première édition et établir les ajustements nécessaires aux futurs Marchés de Noël 2019 et 2020, y compris au niveau de l'offre de produits locaux. Cette première expérience et le succès populaire rencontré permettront une offre plus étoffée et diversifiée lors des prochaines éditions.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Guillaume Barazzone*